

PROJET ÉDUCATIF 2025-2027 DE L'ÉCOLE DU BOISÉ

Adopté par le conseil d'établissement le 10 juin 2025 par la résolution no CÉ132-2024-2025-45.

Date de prise d'effet : 30 juin 2025

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le « Plan d'engagement vers la réussite » (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaire des Patriotes. Il est également arrimé avec le « Plan stratégique » du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Tout au long de la démarche, je tiens à remercier la collaboration du milieu. Les élèves, le personnel de l'école et le conseil d'établissement. Nous avons travaillé en collaboration tout au long du processus par des sondages et des rencontres avec l'équipe-école.

- Tous les membres du personnel de la nouvelle école de Carignan 2024-2025 – Sondages, animation, comité, consultations, décisions;
- Les élèves 4^e à 6^e année 2024-2025 – Sondages sur le climat scolaire et le bien-être à l'école;
- Les membres du conseil d'établissement 2024-2025 – Consultations et adoption;

CONTEXTE

ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école du Boisé est une école publique du Centre de services scolaire des Patriotes. Elle est située à Carignan qui est une municipalité. Selon le dernier recensement Canada 2021, la population dénombrée de la ville de Carignan se chiffrait à 11 740, ce qui représente une variation de 24,1 % par rapport à 2016. En comparaison, la moyenne provinciale était de 4,1 % et la moyenne nationale de 5,2 %. Également, en 2021, il y avait 4 274 logements privés occupés à Carignan ce qui représente une variation de 25,2 % par rapport à 2016. Plus précisément, en 2021, 2 550 enfants âgés de 0 à 14 ans ont été dénombrés à Carignan ce qui représente une variation de 31,5 % relativement à l'année 2016. Ainsi, indéniablement, la ville de Carignan est en croissance démographique, car les subdivisions de recensement voisines affichent une variation de la population inférieure à 10 % entre 2016 et 2021. Cette croissance démographique explique donc l'arrivée d'une troisième école primaire dans la ville de Carignan pour le secteur Carignan-Chambly.

En 2020, le revenu moyen après impôt des ménages à Carignan était de 100 000 \$ ce qui représente une variation de 13,6 % par rapport à 88 000 \$ en 2015. Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans à Carignan, 31,5 % étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 29,5 % au Québec et à 32,9 % au Canada. La proportion d'enfants âgés de 0 à 14 ans qui proviennent de familles monoparentales semble avoir peu changé entre 2016 et 2021. En effet, en 2016, cette proportion était représentée par 11.9% comparativement à 12.4% en 2021.

À Carignan, le pourcentage de la population immigrante a augmenté. En effet, en 2016, il représentait 6,9% de la population et en 2021 il s'élevait à 10,1%. Fait intéressant à noter au regard du territoire du CSSP, il existe une corrélation positive entre la taille de la municipalité et la part d'immigrants et de non-résidents. Toutefois, la municipalité de Carignan se démarque avec une part d'immigrant et non résident semblable aux grandes villes du territoire du CSSP avec un pourcentage d'environ 11 %. Autre fait intéressant, sur le territoire couvert par le CSSP, la part de population ayant une langue maternelle autre que le français est généralement plus importante dans les grandes municipalités. Toutefois, la municipalité de Carignan se démarque avec une part semblable à celles des grandes municipalités avec une proportion avoisinant les 15%.

L'école travaille en partenariat avec le CSSS notamment pour les services de l'infirmière scolaire et le programme de santé publique. Un partenariat avec la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent existe également pour les programmes de prévention et la présence d'une policière communautaire.

INDICES DE DÉFAVORISATION

L'indice du milieu socio-économique (IMSE) des écoles de Carignan est de 1 et 2. Il sera mieux défini pour notre nouveau milieu prochainement. Le ministère de l'Éducation calcule annuellement un indice de milieu socio-économique pour chaque école. Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

ENVIRONNEMENT INTERNE

Pour l'ouverture de la nouvelle école de Carignan 2024-2025, maintenant l'école du Boisé, nous comptons 14 groupes avec un total de 275 élèves. Ces 14 groupes sont répartis de la façon suivante : préscolaire 4 ans (2 groupes) et 5 ans (3 groupes) pour 80 élèves et 9 groupes du primaire (195 élèves). Il y a 40 employés qui y travaillent quotidiennement. En plus de l'équipe d'enseignants (18), des professionnelles du secteur (orthophonie (1), psychologie (1), psychoéducation (1), ergothérapie (1) et orthopédagogie (1)) et une équipe de soutien (techniciens en éducation spécialisée (3), préposée aux élèves handicapés (1)) viennent répondre aux besoins de nos élèves. L'administration est composée de la direction, du secrétariat et de la conciergerie (2). Un service de garde comprenant une responsable (1), des éducatrices scolaires (6) et de la surveillance des dîneurs (4) est aussi offert à l'extérieur des heures de cours.

L'école du Boisé est un milieu où l'activité physique est privilégiée. Participant pour notre première année au programme « À l'école on bouge », notre milieu fait bouger ses élèves. Elle intègre des récréations de soccer pour différents niveaux et genres. Par exemple, l'école a organisé des périodes de soccer féminin, des périodes de soccer 1^{er} cycle, etc. Nous bénéficions également de l'aménagement d'une cour d'école qui permet un multisport diversifié adossé à un boisé et des pistes cyclables. De plus, l'équipe-école s'est engagée dans plusieurs projets qui stimulent le sentiment d'appartenance. Au volet scolaire, les enseignants tendront à favoriser l'unicité des pratiques pour l'utilisation des stratégies d'écriture, de l'apprentissage orthographique et des stratégies de mathématiques. Toujours axé vers l'avenir, un continuum des compétences numériques sera élaboré afin de favoriser l'utilisation de la robotique et des tablettes numériques. À l'école du Boisé, nous favoriserons le travail de collaboration.

En ce qui concerne les apprentissages, nous devons nous assurer de faire évoluer positivement nos taux de réussite et nos moyennes. Notre portrait-école est déterminé par les résultats antérieurs des élèves qui proviennent d'autres écoles du secteur. Nous constatons que dans l'ensemble de nos élèves en 4^e année et 6^e année en français, la proportion d'élèves ayant plus de 70% est de 74% en 4^e année et de 77% en 6^e année. De plus, nous pouvons constater un taux élevé d'élèves à risque dans plusieurs degrés en écriture chez nos garçons et nos élèves HDAA ayant un plan d'intervention. La situation doit être travaillée à tous les niveaux sans oublier l'apprentissage de la lecture. Pour les compétences en mathématiques (résoudre et raisonner), les taux d'élèves à 70% et plus varient entre 85% et 89%. Pour les prochaines années, nous devons travailler sur le dépistage des difficultés et surtout à partir des pratiques prometteuses qui nous permettront une évolution de

la situation. Les travaux pédagogiques et collaboratifs sont une priorité pour l'équipe entrant dans les valeurs qu'elle porte. Les enseignants travaillent en communauté de pratique.

Les règles de conduite de l'école sont sous la forme d'un mode de vie où la modélisation et l'entraînement doivent être au centre des interventions. Nous privilégions le soutien au comportement positif en amenant les élèves à coopérer et collaborer dans un système de pointage par regroupement multiniveau (du préscolaire à la 6^e année). Une matrice d'intervention pour gérer les manifestations non attendues dans notre milieu a été élaborée et mise en place pour l'année 2024-2025. Nous avons également des stratégies de prévention afin d'apaiser l'élève afin de favoriser l'apprentissage. Nous avons un local dédié, l'Entraide. La collaboration entre les familles et l'école doit être soutenue par des actions rassembleuses et inclusives.

Mentionnons que l'équilibre budgétaire est essentiel pour notre mission éducative et que l'école du Boisé se conforme à cette exigence.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

L'énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il ou elle se développe à son plein potentiel.

À l'école du Boisé, nous bâtissons ensemble notre milieu dans le respect, la coopération et la bienveillance, pour apprendre, nous entraider et nous épanouir chaque jour.

L'énoncé de valeurs est composé des leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

**RESPECT;
COOPÉRATION;
BIENVEILLANCE;**

Nos engagements

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

Respect :

Veiller au respect des autres en adoptant un langage approprié, en écoutant avec attention, en restant ouvert d'esprit, tout en étant autonome dans nos actions.

Coopération :

S'assurer de coopérer en partageant, en nous écoutant, en nous entraidant et en mettant le groupe avant soi, pour apprendre ensemble dans le respect et la cohérence.

Bienveillance:

Cultiver la bienveillance en accueillant chacun avec empathie, en valorisant les efforts, en respectant le droit à l'erreur et en favorisant le bien-être de tous.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesure un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulés de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **spécifique**, **mesurable**, **atteignable**, **réaliste** et **temporel**.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
ORIENTATION : Assurer la réussite de tous nos élèves				
		INDICATEURS : Proportion d'élèves en 4 ^e et en 6 ^e année ayant obtenu un résultat final de 70% et plus :	SITUATION ACTUELLE 2023 ET ANNÉES DE RÉFÉRENCE (moyenne 2019+2022+2023)	CIBLES en 2027
OBJECTIF 1 :	Augmenter la proportion d'élèves en 4 ^e année ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans les disciplines de français et mathématique.	Disciplines : Français 4 ^e année Tous Mathématique 4 ^e année Tous Compétences : Écrire 2 ^e année garçon Écrire 4 ^e année garçon Lire 3 ^e année garçons	74% 89% 63% 71% 68%	80% 93% 70% 75% 75%
OBJECTIF 2 :	Augmenter la proportion d'élèves en 6 ^e année ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans les disciplines de français et mathématique.	Disciplines : Français 6 ^e année Tous Mathématique 6 ^e année Tous Mathématique 5 ^e année garçon (2 ^e étape 2024-2025) Compétences : Écrire 5 ^e année garçon (2 ^e étape 2024-2025) Écrire 6 ^e année garçon	77% 85% 78,6% 57,1% 67%	85% 90% 85% 70% 75%

ENJEU NO 2 : LE BIEN-ÊTRE DE TOUS LES ACTEURS				
ORIENTATION : Placer le bien-être au cœur de nos actions				
		INDICATEURS	SITUATION ACTUELLE RÉFÉRENCE mai 2025	CIBLES en 2027
OBJECTIF 1 :	Augmenter de 5 points de pourcentage (%) la perception positive des élèves de 4 ^e à 6 ^e année sur le sentiment de bien-être à l'école du Boisé.	Indice de bien-être en % des élèves de 4 ^e et 6 ^e année.	Moyenne 85%	Moyenne 90%

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce aux moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.